



Conseil Communal
JORAT-MEZIERES

Jorat-Mézières, le 27 mars 2018

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal du mardi 27 mars 2018, présidée par Monsieur David Mack.

Le Conseil communal de Jorat-Mézières,

Vu le préavis municipal 02/2018,

après audition des rapports de la commission des finances et de la commission ad hoc chargées de son étude et considérant que cet objet a bien été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- **d'accorder à la Municipalité l'autorisation de réaliser les travaux suivants :**
 - **Mise en séparatif du quartier « Champ Derrey »,**
 - **Bouclage du réseau-adduction d'eau,**
 - **Remplacement de deux bornes hydratantes,**

- **d'octroyer à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de Fr.630'000.- ;**

- **de financer ces travaux de la manière suivante :**
 - **encaissement d'une subvention ECA estimée à Fr.42'000.-**
 - **prélèvement de Fr. 300'000.- sur les fonds de réserve affecté 9280.46.10**
 - **prélèvement de Fr. 100'000.- sur le fonds de réserve affecté 9280.81.10**
 - **si nécessaire, recours à l'emprunt pour le solde de Fr. 188'000.-**

- **d'amortir l'investissement net de Fr. 518'000.- de la manière suivante :**
 - **amortissement de Fr. 300'000.- par prélèvement au fonds de réserve affecté 9280.46.10**
 - **amortissement de Fr. 100'000.- par prélèvement au fonds de réserve affecté 9280.81.10**
 - **amortissement du solde de l'investissement net de Fr. 188'000.- sur 30 ans, à raison d'un montant annuel de Fr. 6'300.- par le compte 46.331.116, la première fois au budget 2019.**

Ainsi délibéré en séance du vingt-sept mars deux mille dix-huit.

Le Président,



David Mack



La secrétaire,



Catherine Poncelet